



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Publication immédiate

Chaudière-Appalaches et l'alcool (sondage) :

Les résidents de Chaudière-Appalaches parmi les
conducteurs les plus responsables
(Éduc'alcool)

Chaudière-Appalaches, le 30 juillet 2019 – Les habitants de la région de Chaudière-Appalaches font partie des conducteurs les plus responsables du Québec ; ils sont en effet moins nombreux que la moyenne québécoise à avoir pris le volant après avoir consommé de l'alcool au-delà de la limite permise. Dans la même lignée, ils sont également plus nombreux à avoir vu ou traversé un barrage policier en matière d'alcool au volant au cours de la dernière année.

Voilà quelques-uns des faits saillants qui ressortent de la section Chaudière-Appalaches de la plus vaste enquête jamais faite sur la relation de chacune des régions du Québec avec l'alcool menée par CROP tous les deux ans pour le compte d'Éduc'alcool.

CITATION

« La présence accrue de barrages policiers en matière d'alcool au volant est certainement efficace, car on remarque que les habitants de la région sont moins nombreux à prendre le volant après avoir consommé de l'alcool au-delà de la limite permise. Ces comportements sécuritaires doivent être soulignés, bien entendu, ce qui ne veut pas dire que le travail de sensibilisation est terminé ! »

- Hubert Sacy, directeur général d'Éduc'alcool

LES RÉSULTATS DE SONDAGE EN BREF

- Les habitudes de consommation : Les résidents de la région de Chaudière-Appalaches sont plus nombreux à avoir consommé de l'alcool au cours de la dernière année qu'ailleurs au Québec.
 - 88 % affirment en effet l'avoir fait, ce qui est le cas de 85 % des Québécois ;
 - 40 % des résidents de la région consomment de la bière, ce qui est plus élevé que la moyenne québécoise (34 %) ;

- Bien que la moyenne de la fréquence de consommation hebdomadaire se situe à 1,9 comme ailleurs au Québec, 58 % des résidents de Chaudière-Appalaches consomment des boissons alcoolisées au moins une fois par semaine, alors que seulement 56 % font de même ailleurs au Québec.
- La consommation excessive : Bien que les résidents de Chaudière-Appalaches soient moins nombreux que la moyenne à avoir dépassé les limites recommandées, ils s'avèrent paradoxalement être plus nombreux à avoir consommé de manière excessive.
 - 31 % affirment avoir dépassé les limites recommandées une fois par mois ou plus souvent au cours de la dernière, ce qui est moins que la moyenne québécoise qui est à 34 % ;
 - 57 % avouent avoir consommé de manière excessive (5 verres ou plus) au moins une fois au cours de la dernière année (c. 55 % au Québec).
- La conduite et l'alcool : Les conducteurs de la région sont parmi les plus prudents sur les routes du Québec.
 - Seuls 6 % avouent avoir déjà conduit après avoir consommé de l'alcool au-delà des limites permises au cours de la dernière année (8 % au Québec) ;
 - 31 % ont vu un barrage policier au cours de la dernière année (c. 26 % au Québec) alors que 25 % en ont traversé un (c. 21 %).
- Les perceptions quant à l'alcool et la conduite : Les résidents de Chaudière-Appalaches semblent plutôt d'accord les lois relatives à la conduite avec les facultés affaiblies.
 - 11 % des résidents de la région considèrent qu'il est criminel de conduire après avoir consommé un seul verre, ce qui est moins que la moyenne québécoise (c. 17 % au Québec) alors que 86 % croient que c'est plutôt après avoir abusé de l'alcool qu'il est criminel de conduire (c. 80 % au Québec) ;
 - 70 % des habitants de la région de Chaudière-Appalaches considèrent que la limite d'alcool permise par la loi est juste assez sévère (c. 62 % au Québec) ;
- L'alcool et le cannabis : Les résidents de Chaudière-Appalaches sont moins nombreux à consommer du cannabis qu'ailleurs au Québec.
 - 15 % consomment du cannabis comparativement à 18 % pour le Québec ;
 - 25 % de ces consommateurs (soit 3,75 % de tous les habitants de la région) mélangent toujours ou souvent alcool et cannabis (c. 24 % au Québec).
- Éduc'alcool dans la région : Ce qui n'est rien pour déplaire à Educ'alcool, l'organisme est bien connu dans la région et il y jouit d'un bon taux de crédibilité
 - 97 % des résidents connaissent le slogan de l'organisme, La modération a bien meilleur goût, ce qui est significativement plus élevé que la moyenne québécoise qui se situe déjà à 90 % ;
 - Le taux de crédibilité d'Éduc'alcool s'élève à 88 % dans la région.

Cette enquête se distingue sous plusieurs aspects :

- Il s'agit de la première enquête révélant les pourcentages de consommateurs qui **fument du cannabis en même temps qu'ils boivent de l'alcool**. C'est une donnée tout à fait nouvelle.
- C'est le **plus vaste échantillon** jamais établi dans un sondage de la sorte avec 6 732 entrevues, dont un minimum de 350 répondants par région, réduisant ainsi considérablement la marge d'erreur régionale. Il s'agit donc d'un sondage fiable, d'une précision inégalée.
- Un changement de méthodologie effectué dans cette nouvelle mouture du sondage ne permet pas de comparer ces résultats avec ceux des années précédentes. En effet, alors que les enquêtes de 2015 et de 2017 étaient réalisées au téléphone, en 2019, les deux tiers (4 592) l'ont été sur le Web et un tiers (2 140) par téléphone. La barrière du jugement perceptuel étant levée sur le Web, on peut observer dans toutes les régions du Québec **une hausse des pourcentages des réponses** en lien avec les niveaux de consommation. Malgré ce changement, la **comparaison entre les régions est parfaitement fiable** sur une même année et **les rangs par rapport à la moyenne** québécoise à travers les années sont **parfaitement valides**.

-30-

Source : Éduc'alcool

Information et entrevue :

Élizabeth Hallée-Lamarche
ehlamarche@tactconseil.ca et 418 812-7902